

CH_VB <td class="metadataCell">110001472</td> vom 25. Juni 1982

Bundesverwaltung, 1982-06-25, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb__td_class__metadataCell__110001472__td_

FR: CH_VB <td class="metadataCell">110001472</td> du 25 juin 1982

IT: CH_VB <td class="metadataCell">110001472</td> del 25 giugno 1982

Erwägungen

E. 1

Elections aux conseils législatifs a. Conseil national. Vérification des pouvoirs b. Conseil des Etats. Communications des cantons x

E. 2

Conseil national a. Election d'un scrutateur b. Remplacements dans des commissions permanentes x

E. 3

Conseil des Etats a. Election du président b. Election d'un scrutateur c. Remplacements dans des commissions permanentes x

E. 4

Tribunal fédéral. Election de deux juges suppléants 51— - Problèmes de locaux. Commission d'étude X 6/81.066 n CDG N. Contrôle des denrées alimentaires. Rapport x 7/82.020 ne CDG N/E. Rapport sur les inspections 1981 x 8/82.028 né Délégation auprès du Conseil de l'Europe. Rapport X 9/82.029 né Procureur du district de Zurich. Requête tendant à obtenir la levée de l'immunité de M. Moritz Leuenberger, conseiller national X 10/82.030néMichel de Preux, Sierre. Requête tendant à introduire une enquête pénale contre les membres de la CPC du Conseil national et les membres de la CDP du Conseil des Etats' Initiatives a. Initiatives des cantons 11. (10121) - Vaud. Revision de la LAMA 12. (10181) - Argovie. Sauvegarde de la possibilité d'améner les voies navigables 13. (10348) - Neuchâtel. Complément de la loi fédérale sur les voyageurs de commerce 14. (11671) - Argovie. Centrales nucléaires 15. (11758) - Berne. Médicaments. Législation 16.(11877) - Bâle-Campagne. Politique en matière de centrales nucléaires 17. (12018) - Bâle-Ville. Centrales nucléaires 18. (12030) - Zurich. Protection des locataires 19/77.201 - Genève. Prévention contre les risques de rejets toxiques dans l'atmosphère 20/78.206 - Zoug. Début uniforme de l'année scolaire 21/79.203 - Schwyz. Début uniforme de l'année scolaire 22/80.201 n Tessin. Politique énergétique 23/80.202 é Grisons. Centrales électriques. Ventilation de l'impôt 24/81.201 - Lucerne. Début uniforme de l'année scolaire 25/81.202 n Genève. Protection de la maternité * 26/82.201 n Bâle-Campagne. Assurance invalidité. Revision * 27/82.202 n Lucerne. Gare de transit de Lucerne b. Initiatives parlementaires Conseil national 28/76.223 n Participation des travailleurs (Morel) 29/76.224 n Participation des travailleurs (Egli-Sursee) 30/77.223 n Fichiers personnels et protection de la personnalité. Constitution (Gerwig) 31/77.224 n Fichiers personnels et protection de la personnalité. Loi (Gerwig) 32/77.231 n Politique familiale (Nanthen) 33/78.229 n Bradage du sol national (Schatz-Saint-Gall) 34/78.231 n Coordination scolaire

(Merz) 35/78.232 n Constitution fédérale. Mesures en faveur de la presse (Muheim) 36/78.233 n Réforme du Parlement (Akeret) 37/79.228 n Règlement du Conseil national (Gerwig) 38/79.229 n Ville fédérale. Statut (Crevoisier) 39/79.230 n Nationalité des enfants de mère suisse et de père étranger (Christinat) 40/79.233 n Protection des travailleurs (Carobbio) 41/80.221 n Institut pour l'étude des conflits (Ott) 42/80.222 n Responsabilité de la presse écrite, de la radio et de la télévision (Bäumlin) 43/80.223 n Loi sur la circulation routière. Quartiers d'habitation (Bratschi) 44/80.224 n Loi sur la participation (Biderbost) 45/80.226 n Constitution fédérale. Droit de l'entreprise (Jelmini) 46/80.227 n Constitution des commissions parlementaires (Carobbio) 47/81.222 n Interruption de la grossesse (Conseil national) 48/81.223 n Plafonnement des effectifs du personnel. Loi (CDG N) 49/81.224 n AVS/AI. Compensation annuelle du renchérissement (Mascarin) 50/81.225 n Démocratie politique. Mesures d'entraide (Hubacher)

2 51/81.226 n Loi sur la circulation routière. Limitation de vitesse (Günter) 52/81.228 n Loi sur les droits politiques. Révision (Brélaz) 53/81.229 n Travail à temps partiel. Réglementation (Carobbio) * 54/82.221 n Droit de grève (Magnin) Conseil des Etats E 55/76.221 n Péages sur les autoroutes (Conseil national) 56/77.232 é Loi sur les routes nationales. Chemins et sentiers (Dillier) 57/78.234 é Règlement du Conseil des Etats. Complément (Muheim) x 58/81.227 n Nationalité suisse (Conseil national) Objets du Conseil fédéral 59/82.015 n Administration fédérale. Nouvelle organisation X 60/82.021 né Rapport de gestion du Conseil fédéral 1981 X 61/82.022 «é Compte d'Etat 1981 Département des affaires étrangères x 62/81.070 n Ambassade à Brasilia. Constructions X 63/81.071 n Ambassade à Jakarta. Construction d'une chancellerie E 64/81.075 é Recherche spatiale. Lanceurs Ariane 65/81.081 n ONU. Adhésion de la Suisse * 66/82.040 é Ambassade à Oslo. Construction d'une chancellerie * 67/82.041 é Ambassade à Riyadh. Constructions * 68/82.042 n Conseil de l'Europe. Fonds de rétablissement * 69/82.043 n Protection des droits de l'homme. Rapport Département de l'intérieur x 70/75.099 n Prévoyance professionnelle. Loi N 71/79.072 n Protection de l'environnement. Loi 72/81.044 n Assurance-maladie. Révision partielle 73/81.076 n Loi sur la recherche X 74/81.077 é Ecoles de personnel soignant. Subventions E 75/81.082 é Institut suisse de météorologie (METALERT II) X 76/82.004 é Loi sur la protection des eaux (art. 33) * 77/82.033 n Sécurité sociale. Echange de lettres avec Saint Marin * 78/82.037 é Bibliothèque pour tous * 79/82.038 n Sécurité sociale des bateliers rhénans. Accord * 80/82.044 é Parlement. Locaux * 81/82.047 n Hautes écoles. Libre accès Département de justice et police N 82/78.043 ti Crédit à la consommation. Loi E 83/79.043 é Code civil. Effets du mariage et régime matrimonial 84/81.062 n Acquisition d'immeubles par des étrangers et bradage du sol national. Initiative populaire 85/81.065 é Confédération et cantons. Nouvelle répartition des tâches 86/81.073 é Bail à ferme agricole. Loi X 87/82.016 «é Acquisition d'immeubles par des étrangers. Prorogation de l'arrêté fédéral * 88/82.018 n Terrorisme. Code pénal et convention E 89/82.019 é Constitution fédérale (nationalité suisse) E 90/82.034 «é Constitutions cantonales. Garantie x 91/82.035 - Recours en grâce * 92/82.036 é Code civil. Protection de la personnalité Département militaire N 93/82.009 n Ouvrages militaires et acquisitions de terrain E 94/82.010 é Programme d'armement 1982 E 95/82.012 é Organisation des troupes. Revision * 96/82.045 n Loi sur "l'organisation de l'administration", (Groupement de l'armement) Département des finances 97/79.035 é Convention en matière d'impôts sur les successions avec la Suède 98/80.045 n ICHA (Impôt sur les produits énergétiques) E 99/80.046 é Loi sur l'impôt anticipé N 100/82.017 n Taxes sur les carburants. Affectation x 101/82.023 é « Régie des alcools.

Budget 1982/1983 x 102/82.024 « Dîme de l'alcool 1979/1980 XI03/Ad81.052 » en Budget 1982. Supplément I * 104/82.032 é Immeuble administratif Eigerstrasse 65 à Berne. Acquisition * 105/82.039 n Subventions fédérales. Réduction Département de l'économie publique x 106/80.048 n Assurance-chômage. Loi 107/81.031 é Loi sur les cartels. Révision x 108/81.046 é Institut de pédagogie. Bâtiments N 109/81.047 n Importation de denrées fourragères. Initiative populaire X 110/81.048 n Flotte maritime suisse. Maintien NE 111/81.059 n Approvisionnement économique du pays. Loi X 112/81.068 n Construction de logements. Crédit de programme x 113/81.074 é Office d'expansion commerciale. Contribution 114/81.078 n Société coopérative des céréales et matières fourragères. Loi X 115/81.079 n Mesures économiques extérieures. Loi N 116/81.080 n Coopération au développement. Mesures commerciales N 117/81.083 n Détenteurs de bétail de la région de montagne. Contributions N 118/82.001 n Accord sur l'étain 1981 X 119/82.005 é Politique économique extérieure. 18e rapport x 120/82.006 é Tarif d'usage des douanes. 34e rapport E 121/82.008 é Développement et formation technologiques x 122/82.01 \né Société coopérative des céréales et matières fourragères. Prorogation de l'arrêté fédéral x 123/82.031 « LAMA et assurance-chômage. Gain assuré * 124/82.048 « Huiles et graisses comestibles. Suppléments de prix Département des transports, des communications et de l'énergie 125/Ad 79.053 n Tunnel de la Furka E 126/79.086 é Energie nucléaire. Responsabilité civile. Loi EN 127/80.003 é Constitution fédérale (redevance sur le trafic des poids lourds) NE 128/80.089 n Loi sur les chemins de fer. Révision E 129/81.014 é Constitution fédérale (article sur l'énergie) 130/81.040 é Constitution fédérale (article sur la radio et la télévision)

3 131/81.043 é Radio et télévision. Autorité d'examen des plaintes 132/81.084 é Centrale nucléaire de Kaiseraugst. Autorisation générale N 133/82.002 n Sécurité de la navigation aérienne. Redevances de route x 134/82.003/7 « Aéroports de Bâle, Genève et Zurich. Agrandissement E 135/82.013 é Office national suisse du tourisme. Contribution E 136/82.014 é Ligne du Zurichberg (réseau express régional) x 137/82.025/ié PTT. Gestion 1981 X 138/82.026/ie PTT. Compte 1981 x 139/82.027é « CFF. Gestion et comptes 1981 x 140/Ad81.056 é PTT. Budget 1982. Supplément I * 141/82.046 n Swisspetrol SA. Aide Interventions personnelles Conseil national x 142/82.348 (M) Groupe démocrate-chrétien. Orientation de la production de viande et d'œufs (v. motion identique du CE Zumbühl n° 480/82.359) Groupe radical-démocratique. Politique de la prévoyance-vieillesse. Rapports périodiques Groupe radical-démocratique. AELE Groupe radical-démocratique. Politique d'aide au développement (PE) Groupe radical-démocratique. Compensation des effets de la progression à froid (PE) Groupe radical-démocratique. Mouvement pacifiste. Attitude du Conseil fédéral (PE) Groupe radical-démocratique. Guerres des Malouines et du Liban. Enseignements (PE) Groupe du PdT, PSA, POCH. CFF. Réduction de certains tarifs à titre d'es sai (PE) Groupe du PdT, PSA, POCH. Rétablissement de la surveillance des prix (PE) Groupe du PdT, PSA, POCH. Centrale de Mühleberg. Troupe de protection privée (PE) Groupe du PdT, PSA, POCH. Octroi d'un crédit au Maroc (PE) 143/80.496 (P) 144/80.509 (I) X 145/81.436 (I) X 146/81.446 (M) 147/81.578 (I) * 148/82.447 (I) 149/80.582 (P) 150/81.301 (I) X 151/81.384 (I) X 152/81.389 . (I) 153/81.456 (I) x 154/81.548 (I) X 155/81.552 (I) X 156/82.306 (I) X 157/82.328 (I) * 158/82.392 (I) * 159/82.435 (M) Groupe du PdT, PSA, POCH. Bombe à neutrons. Initiative de la Suisse (PE) Groupe du PdT, PSA, POCH. Centrale de Kaiseraugst. Autorisation générale (PE) Groupe du PdT, PSA, POCH. Aviation militaire. Accidents (PE) Groupe du PdT, PSA, POCH. Hausse des taux hypothécaires (PE) Groupe du PdT, PSA, POCH. Situation en El Salvador. Position de

la Suisse (PE) Groupe du PdT, PSA, POCH. Radio et TV. Relèvement de la taxe Groupe du PdT, PSA, POCH. Caisses- maladie. Relèvement des subventions (PE) 160/81.372 (I) Groupe de l'Union démocratique du Centre. Agriculture. Sauvegarde des petites exploitations (PE) Groupe de l'Union démocratique du Centre. Indice suisse des prix à la con sommation (PE) x 161/81.555 (I) X 162/82.330 (M) x 163/80.415 (I) 164/80.504 (I) 165/81.305 (I) 166/81.447 (I) x 167/81.556 CD * 168/82.414 (M) X 169/81.462 (M) X 170/80.914 (P) 171/81.490 (M) 172/81.367 (P) * 173/82.393 (P) X 174/81.355 a) 175/82.321 (M) X 176/80.481 (M) 177/81.535 (P) 178/82.318 (I) * 179/82.428 (I) X 180/81.482 (D X 181/81.598 (P) X 182/82.326 (I) * 183/82.405 (M) * 184/82.465 (I) 185/81.401 (M) * 186/82.429 (P) 187/81.518 (M) 188/81.584 (M) X 189/82.366 (P) 190/82.376 (I) * 191/82.461 (P) 192/81.463 (I) 193/81.590 (M) 194/82.377 (I) * 195/82.459 (P) 196/82.309 (P) 197/81.568 (M) * 198/82.440 (M) Groupe de l'Union démocratique du Centre. Isolation d'immeubles. Alléges ments fiscaux (PE) Groupe socialiste. Tarifs CFF Groupe socialiste. Politique de la jeu nesse (PE) Groupe socialiste. Prestations complé mentaires. Adaptation Groupe socialiste. Coût de la santé pu blique et primes de l'assurance-maladie (PE). Groupe socialiste. Aide économique à la Turquie (PE) Groupe socialiste. Législation sur les étrangers (PE) Groupe indépendant et évangélique. Compensation des effets de la progres sion à froid (PE) Affolter. Ligne à haute tension dans les Grisons (PE) Affolter. Compte routier Akeret. TV. Emissions communes d'in formation (PE) Aider. Relations avec la Communauté européenne (PE) Aregger. Projet de centrale électrique de Gletsch (PE) Aregger. Protection des eaux. Modifica tion de la loi (PE) Aubry. Territoire des cantons. Garantie fédérale (PE) Aubry. Pénitencier militaire du Zuger- berg. Suppression Aubry. Téléreseaux. Droits d'auteur Aubry. Statistique de la criminalité Bacciarini. Sauvegarde de la langue ita lienne en Suisse (PE) Bacciarini. Statistique des handicapés (PE) Bacciarini. Personnel des douanes. Ren forcement des effectifs (PE) Bacciarini. Enseignement obligatoire de l'italien pour la maturité (PE) Bacciarini. Information des apprentis (PE) Basier. Imposition fiscale. Plafond (PE) Basier. Budget de la Confédération. Présentation des charges salariales (PE) Bäumlin. Transports de voitures à tarif réduit Bäumlin. Crédits d'investissement et aide aux exploitations paysannes. Révi sion de la loi (PE) Bäumlin. El Salvador. Aide humanitaire (PE) Bäumlin. Pro Juventute. Surveillance de la Confédération (PE) Bäumlin. Rapport «Global 2000» (PE) Biderbost. Transversales alpestres Biderbost. PTT. Répartition du béné fice (PE) Biderbost. Terrains à bâtir pour la po pulation autochtone (PE) Biderbost. Biens culturels. Rapatrié ment (PE) Bircher. Route nationale N 3 Bözberg- Birrfeld (PE) Blocher. Politique gouvernementale. Rapport intermédiaire (PE) Blocher. Loi sur la navigation aérienne. Révision (voir motion identique CE Stucki, n° 478/82.438)

199/81.369 (P) * 200/82.390 (M) x 201/82.324 (I) x 202/82.354. (M) 203/80.924 (M) 204/81.519 (M) X 205/82.317 (P) 206/82.305 (I) * 207/82.387 (I) 208/80.508 (M) 209/81.332 (I) 210/81.358 (M) 211/81.378 (P) X 212/81.398 (I) 213/81.489 (P) x 214/81.583 (I) X 215/82.340 (P) 216/82.374 (M) 217/82.398 (I) 218/82.415 (M) 219/82.445 (P) 220/82.446 (I) 221/82.473 (I) 222/81.917 (M) x 223/81.449 (M) N 224/82.364 (M) * 225/82.460 (M) N 226/82.360 (M) * 227/82.437 (P) 228/82.356 (I) 229/82.383 (I) * 230/82.417 (I) X 231/81.341 (I) 232/81.364 (M) 233/81.461 (P) 234/81.487 (P) Braunschweig. Projets militaires. Nou veaux critères (PE) Brélaz. Participation des députés aux commissions (PE) Bihler-Tschappina. Restoroutes de la N13 (PE) Bihler-Tschappina. Désendettement de l'agriculture (PE) Bundi. Propriété foncière rurale (PE) Bundi. Ordonnance sur la reconnais sance des certificats de maturité. Stage

pratique (PE) Bundi. Petits paysans. Allocations familiales et pour enfants (PE) de Capitani. Opérations d'initiés (PE) de Capitani. Délégation militaire suisse en RDA (PE) Carobbio. Médecins spécialistes FMH (PE) Carobbio. Ecole de pilotes militaires au Tessin (PE) Carobbio. Accidents du travail. Mesures préventives Carobbio. Chauffeurs. Conditions de travail (PE) Carobbio. CFF. Accidents du travail (PE) Carobbio. Minorités linguistiques en Europe. Initiative de la Suisse (PE) Carobbio. Fuite de capitaux en Suisse. Mesures de contrôle (PE) Carobbio. Mesures de sauvegarde de l'emploi (PE) Carobbio. Loi sur le travail. Modification (PE) Carobbio. Secours en cas de catastrophes nucléaires (PE) Carobbio. Impôt fédéral direct et renchérissement (PE) Carobbio. Assurances. Réserves obligatoires (PE) Carobbio. Projets nucléaires. Incidence financière (PE) Carobbio. Colonel Bachmann. Liens avec la CIA (PE) Cavadini. Instituts d'émission TV. Gestion collective des droits (PE) Chopard. Compensation des effets de la progression à froid (PE) Christinat. Sécurité de la frontière. Recrutement du personnel douanier (PE) Christinat. Enfants nés hors mariage. Droit de cité (PE) Columberg. Loi sur l'utilisation des forçages hydrauliques. Redevance maximale (PE) Columberg. Valais-Uri-Grisons. Liaison ferroviaire ouverte toute l'année (PE) Cotti. Retransmission des débats parlementaires à la télévision (PE) Cotti. Contrôle de la constitutionnalité Couchepin. Place financière suisse (PE) Crevoisier. Politique régionale de l'innovation (PE) Crevoisier. Régions de montagne. Développement (PE) Crevoisier. Durée du travail. Réduction (PE) Crevoisier. Coût de la santé (PE) X 235/81.567 (I) 236/81.920 (M) X 237/82.327 (I) X 238/82.333 (I) 239/82.336 (M) X 240/82.368 (I) * 241/82.389 (I) * 242/82.397 (M) * 243/82.404 (I) * 244/82.409 (M) * 245/82.411 (I) * 246/82.426 (P) * 247/82.442 (I) 248/80.543 (P) 249/81.496 (P) 250/81.516 (P) * 251/82.451 (M) * 252/82.453 (I) x 253/82.308 (P) X 254/80.412 (M) 255/81.524 (P) 256/81.538 (I) 257/81.923 (M) * 258/82.467 (M) * 259/82.471 (P) 260/81.317 (M) 261/81.391 (M) x 262/82.337 (P) 263/82.351 (M) 264/82.352 (I) x 265/81.362 (I) 266/81.574 (M) 267/81.559 (P) x 268/82.342 (I) * 269/82.395 (I) 270/81.587 (M) Crevoisier. Avenir de l'ASUAG (PE) Crevoisier. Langues officielles. Usage au sein de la Confédération (PE) Crevoisier. Aide à l'horlogerie et à la métallurgie (PE) Crevoisier. Troisième programme de la radio romande (PE) Crevoisier. Offres d'emplois et protection de la personnalité (PE) Crevoisier. Gestion des affaires administratives de la Confédération. Directives (PE) Crevoisier. Coordination scolaire (PE) Crevoisier. Examens de maîtrise. Garanties (PE) Crevoisier. Santé des militaires (PE) Crevoisier. Ecole de langue française de Berne (PE) Crevoisier. CFF et PTT. Mise en sousmission de travaux (PE) Crevoisier. Recyclage et perfectionnement professionnels des adultes (PE) Crevoisier. Bibliothèque nationale. Guide (PE) Dafflon. 10ème révision de l'AVS Dafflon. Gratuité de la concession radio et télévision (PE) Dafflon. Rentes viagères. Indexation (PE) Darbellay. Loi sur les stupéfiants. Révision (PE) Delamuraz. Prix différentiels dans l'agriculture (PE) Deneys. Petites et moyennes entreprises. Garantie contre les risques à l'innovation (PE) Dirren. Gemmi. Ligne à haute tension (PE) Dirren. Exportation d'explosifs. Procédure d'autorisation (PE) Dirren. Transports de voitures. Tarifs (PE) Dirren. Assurance-invalidité. Révision de la loi (PE) Dirren. Gemmi. Ligne à haute tension (PE) Dirren. Droits de douane. Remboursement (PE) (Duvoisin) - Deneys. AVS. Modification de la loi (PE) (Duvoisin) - Meizoz. Prise de contrôle d'entreprises suisses par des sociétés étrangères. Droits des travailleurs (PE) (Duvoisin). Loi sur l'assurance-invalidité. Invalides précoces (PE) Eggenberg-Thoune. Places d'armes. Aménagement (PE) Eggenberg-Thoune. Entreprises fédérales d'armement. Réorganisation (PE) Eggli. Forages. Requêtes de la CEDRA (PE) Eggli. Immeubles d'habitation vacants. Location par les communes (PE)

Euler. Centrales thermiques dans la zone du Haut-Rhin. Traité international (PE) Euler. Emballages commerciaux. Propa gande politique (PE) Euler. Forages dans le Fricktal. Pratiques de la CEDRA (PE) Forel. Problèmes de drogues (PE)

E. 5

271/82.386 (I) 272/82.420 (I) 273/82.384 (P) 274/80.908 (M) X 275/82.358 (M) *
276/82.394 (P) * 277/82.419 (I) 278/81.418 (I) 279/81.562 (O) 280/81.912 (I) X 281/80.430
(M) 282/80.930 (M) 283/81.366 (P) 284/81.542 (M) 285/81.543 (P) 286/82.365 (P)
287/80.495 (D) 288/81.373 (P) 289/81.511 (I) 290/82.343 (P) * ' 291/82.454 (P) 292/81.581
(I) * 293/82.457 (P) X 294/80.431 (P) X 295/81.322 (I) X 296/81.419 (I) X 297/81.554 (I)
298/82.367 (M) * 299/82.408 (I) 300/82.458 (D) 301/80.597 (D) 302/81.313 a) 303/82.301
(I) 304/82.310 (M) * 305/82.462 (D) 306/82.312 (M) 307/81.473 (P) Friedrich. Incident
aérien (PE) Ganz. Largeur des véhicules routiers (PE) Gehler. Travail à temps partiel. Con
vention collective de travail (PE) Geissbühler. Genève-Lac de Constance. Projet de liaison
ferroviaire directe Gerwig. Phosphates dans les détergents pour textiles (PE) Gloor. Loi sur
l'assurance-invalidité. Invalides Gloor. Gare de Renens. Trafic de détail (PE) Graf.
Munition d'exercice. Prix de revient (PE) Graf. Loi sur l'aide en matière d'investissements
dans les régions de montagne (PE) Graf. Prestations sociales (PE) Grobet. Fauteuils
d'handicapés. Sup pression des taxes (PE) Grobet. Espionnage économique (PE) Grobet.
Assurance-invalidité et verres de contact (PE) Grobet. Assurance-maladie. Egalité entre les
hommes et les femmes Grobet. Protection des animaux. Renforcement Grobet. Droit de
réméré. Modification Günter. Liaisons ferroviaires Günter. Pannes à La Hague (PE) Günter.
Relèvement d'un commandement. Indications du chef du DMF (PE) Gunter. Modification
de la parité-or (PE) Günter. Timbres spéciaux avec supplément de prix (PE) Hari.
Cantonnements militaires. Indemnisation Hari. Dommages non assurables causés par les
forces naturelles (PE) Herczog. Peuple sahraoui. Aide humanitaire (PE) Herczog. Situation
économique (PE) Herczog. Acquisition d'avions de combat. Crédits additionnels (PE)
Herczog. Aide économique à la Turquie. Suspension du crédit (PE) Herczog. Protection de
l'environnement. Taxes causales (PE) Herczog. Invasion du Liban par les Israéliens.
Attitude de la Suisse (PE) Herczog. Formation professionnelle. Matières facultatives (PE)
Hofmann. Fonds monétaire et Banque mondiale. Adhésion de la Suisse (PE) Hofmann.
Legs Binet-Fendt Hofmann. Défense nationale militaire. Renforcement (PE) Hofmann.
Sauvegarde des petites et moyennes exploitations agricoles (voir motion identique CE
Gadient, n° 465/ 82.423) (PE) Hofmann. Diplomates et fonctionnaires étrangers (PE) Höfli.
Régime des rentes AI. Réexamen (PE) Houmard. Poids lourds. Limitation du diesel à
l'importation 308/82.380 (I) * 309/82.456 (M) * 310/82.474 (I) 311/80.511 (P) > X
312/81.910 (P) 313/82.329 (M) * 314/82.468 (M) 315/81.915 (M) * 316/82.416 (P) x
317/81.498 (P) 318/82.382 (P) * 319/82.449 (I) * 320/82.469 (P) 321/80.581 (M)
322/81.484 (I) 323/77.486 (M) X 324/80.487 (M) x 325/80.547 (M) 326/81.350 (M) x
327/82.313 (I) * 328/82.450 (I) X 329/81.563 (I) 330/81.907 (I) * 331/82.439 (M) X
332/81.307 @ N 333/81.404 (M) X 334/82.307 (P) 335/82.357 (I) * 336/82.396 (P) *
337/82.430 (P) 338/80.516 (M) 339/81.310 (M) 340/81.360 (I) 341/80.590 (M) X
342/81.566 (I) 343/81.475 (I) 344/82.339 (I) * 345/82.472 (I) Houmard. Economie du bois.
Mesures Houmard. Produits de conservation du bois. Tests Houmard. Déclarations des
autorités jurassiennes Hubacher. Fortune de Somoza Hubacher. Politique de la condition
féminine. Organe fédéral (PE) Hubacher. Taux hypothécaire Hubacher. Statut du vin.
Révision Huggenberger. Frais d'administration de l'AVS (PE) Huggenberger. AVS.
Ajournement de la rente (PE) Humbel. Protection du militaire (PE) Humbel. Taxe militaire

applicable aux étrangers (PE) Humbel. Accès à la propriété du logement (PE) Humbel. Statistique sur l'énergie Hunziker. Privatisation de tâches publiques (PE) Iten. Epizooties IBR/IPV Jaeger. Institutions politiques. Crédibilité (PE) Jaeger. Péages sur les tunnels routiers Jaeger. Statut des saisonniers. Mesures structurelles (PE) Jaggi. Délai de réflexion pour le consommateur (PE) Jaggi. Conditions générales d'achat (PE) Jelmini. Population étrangère en Suisse Jung. Prix des légumes. Calcul de l'indice (PE) Junod. Rapports cantons-Confédération. Subventions fédérales en faveur des universités (PE) Köhler Raoul. Aéroports publics. Subventions fédérales Koop. Gaz d'échappement des automobiles. Réduction des substances nuisibles (PE) Kopp. Loi sur la circulation routière. Complément (PE) Kühne. Subsidés à la surface en régions de montagne (PE) Künzi. Initiatives populaires. Procédure de vote (PE) Künzi. Vote par correspondance. Tarif des imprimés (PE) Künzi. Ligne de chemin de fer Schaffhouse-Singen. Electrification (PE) Landolt. Assurance-maladie. Statistique (PE) Landolt. Routes nationales. Sihltiefstrasse à Zurich (PE) Landolt. Analgésiques. Interdiction de la publicité (PE) Leuenberger. Prescription durant un procès en cours (PE) Linder. Aide au développement. Institut suisse (PE) Loretan. Stands de tir civils (PE) Loretan. Libération du service militaire. Arme personnelle (PE) Loretan. Téléphériques et téléskis. Politique suivie en matière de concessions (PE)

» 346/82.433 (I) 347/80.565 (P) 348/81.546 (I) 349/82.323 (M) X 350/82.325 (I) * 351/82.407 (I) * 352/82.431 (I) 353/82.381 (I) * 354/82.410 (M) X 355/81.522 (P) 356/81.902 (P) X 357/81.908 (P) 358/82.346 (M) 359/80.553 (P) X 360/81.561 (I) X 361/81.916 (I) X 362/82.363 (I) X 363/82.362 (M) * 364/82.399 (M) « 365/82.403 (M) * 366/82.455 (P) 367/80.492 (P) * 368/82.400 (P) * 369/82.448 (M) 370/82.361 (M) 371/81.596 (P) X 372/81.527 (P) N 373/81.420 (M) 374/80.551 (I) 375/82.344 (M) 376/81.507 (P) 377/82.319 (I) * 378/82.385 (M) * 379/82.466 (M) 380/82.320 (M) 381/82.335 (I) 382/82.373 (M) Lüchinger. Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux. Enquête (PE) Mascarin. 10e révision de l'AVS Mascarin. Uranium en provenance de Namibie (PE) Mascarin. Autoroute «Tangente Nord» à Bâle (PE) Mascarin. Centrale de Kaiseraugst. Vente d'uranium à l'Afrique du Sud (PE) Mascarin. Centrales atomiques. Dégâts Mascarin. Demande d'extradition présentée par le Gouvernement turc (PE) Mauch. Phénol pentachloré (PE) Meier Fritz. Loi sur l'asile. Révision (PE) Meier Josi. Réforme des finances et imposition de la famille Meier Josi. Loi sur le droit d'auteur. Révision partielle Meier Josi. Ordonnance concernant les infirmités congénitales (OIC) (PE) Meier Werner. Malaise politique. Enquête d'opinion (PE) Morf. Chemin de fer à voie étroite du Val Mesocco (PE) Morf. Comité Guatemala. Perquisition (PE) Morf. Télédistribution. Droits d'auteur (PE) Morf. Avions militaires suisses au Guatemala (PE) Muheim. Suisses à l'étranger. Assurance de l'épouse (PE) Muheim. Protection juridique des militaires Muheim. Initiatives populaires. Procédure de vote (voir motion identique CE Belser, n° 459/82.401) Müller-Lucerne. Cinémathèque suisse. Aide fédérale (PE) Müller-Argovie. Revue destinée aux travailleurs étrangers (PE) Müller-Argovie. Délégation auprès du Conseil de l'Europe. Mode de désignation des membres (PE) Müller-Argovie. Objets traités directement par le plénum (PE) Müller-Berne. Rentiers AVS. Indemnité pour légère impotence (PE) Nebiker. Radio Suisse Internationale (PE) Nef. Contingement du lait en régions de montagne (PE) Neukomm. Expertise des types de véhicules. Déclaration (PE) Nussbaumer. Fruits importés. Contrôle de la qualité (PE) Nussbaumer. Exploitations agricoles familiales. Prix du lait (PE) Oehen. Frontaliers (PE) Oehen. Agriculture exsangue (PE) Oehen. Nouvelle loi sur les étrangers Oehen. Relèvement de la solde à l'armée (PE) Oehler. Radio et TV. Droit de retransmission

Oehler. Saurer Arbon. Commandes supplémentaires de la Confédération (PE) Oehler. Redevances radio et TV 383/81.551 (I) 384/80.505 (P) * 385/82.434 (P) 386/81.335 (M) 387/82.369 (I) 388/81.508 (I) 389/81.382 (I) X 390/82.331 (P) 391/82.332 (P) * 392/82.406 (P) X 393/80.478 (D * 394/82.427 (M) 395/80.599 a) * 396/82.418 (I) X 397/82.338 (P) X 398/82.355 (I) 399/81.417 (M) 400/81.573 (I) 401/81.577 (I) • 402/82.443 (P) 403/81.537 (I) X 404/82.316 (I) 405/81.585 (M) * 406/82.391 (I) * 407/82.412 (M) 408/81.545 (I) 409/81.474 (P) * 410/82.463 (I) 411/81.914 (M). 412/81.922 (M) X 413/82.314 d) 414/82.370 (I) X 415/82.345 (I) X 416/82.375 (P) X 417/81.480 (I) • 418/82.432 (I) * 419/82.470 (P) X 420/82.303 (I) Oester. Protection civile. Lacunes (PE) Ogi. Gymnastique et sport. Timbre spécial avec supplément de prix (PE) Ogi. Nouvelle arme à feu individuelle. Acquisition rapide (PE) Ott. Cadre naturel. Définition d'une politique (PE) Ott. Retransmission des débats parlementaires (PE) Petitpierre. Informatique dans l'éducation (PE) Pini. Epuration du lac de Lugano Pini. Politique agricole. 6e rapport (PE) Pini. Taxe militaire pour invalides (PE) Pini. Ecrits de Mosè Bertoni. Edition (PE) Rätz. Films. Primes à la qualité Rätz. Indice des prix à la consommation. Nouveau mode de calcul (PE) Reichlrig. Commissions extra-parlementaires. Limitation de la durée du mandat (PE) Renschler. Coopération au développement. Aide au tourisme (PE) Riesen-Fribourg. Service de la protection des biens culturels. Transfert (PE) Riesen-Fribourg. Places de tir du Lac Noir (PE) Robbiani. Abstentionnisme électoral (PE) Robbiani. Activité des banques. Mesures de contrôle (PE) Robbiani. Activité des banques suisses aux Etats-Unis. Opérations d'initiés (PE) Robbiani. Office fédéral de la statistique. Transfert (PE) Roth. Approvisionnement en électricité. Rationnement sélectif (PE) Rothen. Industrie horlogère. Restructuration (PE) Roy. Indigents. Facilités de voyage (PE) Roy. Politique des bons offices Roy. Rééquilibrage des finances fédérales Rüegg. Etat de la protection civile (PE) Schalcher. Economie mondiale. Nouveaux fondements (PE) Schärli. Abaissement des loyers (PE) Schnider-Lucerne. Allocations de ménage aux petits paysans (PE) Schnyder-Berne. Bâtiments agricoles. Pratique de subventionnement (PE) Schnyder-Berne. Transports de bois par hélicoptère. Surtaxe sur les carburants (PE) Schnyder-Berne. Sylviculture et industrie du bois. Mesures (PE) Schüle. Suisses à l'étranger. AVS de l'épouse (PE) Schüle. Ecoles suisses à l'étranger (PE) Schwarz. Oeufs étrangers vendus comme œufs du pays (PE) Soldini. Loi sur l'asile. Application (PE) Stich. Revenu imposable. Mode de calcul (PE) Stucky. Réforme des mensurations officielles (PE)

E. 7

Teuscher. Troisième sucrerie. Projet de construction (PE) Thévoz. Production de betteraves sucrières (PE) Tochon. Hygiène des aliments d'origine animale. Nouvelle loi (PE) Uchtenhagen. Clubs parlementaires (PE) Uchtenhagen. Politique des taux d'intérêt et lutte contre l'inflation (PE) Uchtenhagen. Etat de l'emploi. Détérioration (PE) Uchtenhagen. «Génétique» (PE) Vannay. Droit de vote et d'éligibilité des Suissesses (PE) Vannay. Régie fédérale des alcools. Transfert en Valais (PE) Weber-Schwyz. Gymnastique pour les apprentis. Révision de la loi (PE) Zbinden. Services du Parlement. Nomination des fonctionnaires supérieurs (PE) Zehnder. Travail au noir (PE) Zehnder. Assurance-chômage. Indemnités en cas d'insolvabilité et mesures préventives (PE) Ziegler-Genève. Relations Nord-Sud Ziegler-Genève. Crédit mixte en faveur du Maroc (PE) Ziegler-Genève. Travailleurs de l'ONU. Liberté syndicale Ziegler-Genève. Polices et milices privées Ziegler-Genève. Contrôle vétérinaire à la frontière (PE) Ziegler-Genève. Association suisse des banquiers. Requête au Conseil fédéral (PE) Ziegler-Genève. Surgénérateur de Creys-Malville. Plan de sauvetage (PE) Ziegler-Genève. Banque de Paris et des Pays-Bas

(PE) Ziegler-Genève. Taux hypothécaires et emprunts publics (PE) Ziegler-Genève. Négociations sur le désarmement. Bons offices de la Suisse (PE) Ziegler-Genève. Activités en Suisse de la police secrète du Zaïre (PE) Ziegler-Genève. Garde armée. Abolition (PE) Ziegler-Genève. Ligne de chemin de fer Genève-Cornavin/La Praille/Les Eaux-Vives (PE) Ziegler-Genève. Opérations bancaires avec l'Afrique du Sud (PE) Ziegler-Genève. Coopération militaire avec Israël. Interruption (PE) Ziegler-Soleure. Conventions collectives de travail. Extension (PE) Conseil des Etats 450/79.409 (M) Conseil national (Risi-Schwyz). Trafic des marchandises en transit X 421/81.400 (M) 422/81.451 (M) 423/82.322 (M) 424/81.402 (P) 425/81.448 (P) X 426/82.315 (I) X 427/82.353 (I) 428/81.422 (M) * 429/82.44J (M) 430/81.435 (M) 431/82.371 (M) X 432/81.517 (I) X 433/82.334 (I) 434/80.519 (D X 435/81.324 (P) 436/81.397 (P) 437/81.445 (P) 438/81.470 (M) X 439/81.512 (P) 440/81.525 (P) X 441/81.560 (P) X 442/81.593 (P) X 443/81.594 (P) 444/82.347 (P) 445/82.421 (M) 446/82.422 (P) 447/82.425 (P) 448/82.436 (M) 449/82.444 (P) 451/79.410 (M) Conseil national Transit alpin (Riesen-Fribourg). x452/Ad79.226 (M) Conseil national. Acquisition et perte de la nationalité suisse. Révision 453/Ad81.052 II (M) Conseil national. Production du tabac indigène x 454/81.423 (M) X 455/81.303 (M) X 456/81.571 (I) * 457/82.424 (P) X 458/82.378 (P) » 459/82.401 (M) X 460/81.924 (P) 461/82.350 (M) 462/79.450 (M) X 463/81.415 (I) X 464/82.311 (M) * 465/82.423 (M) 466/82.372 (P) * 467/82.464 (P) E 468/81.459 (M) 469/81.440 (M) * 470/82.452 (P) 471/82.379 (P) X 472/82.349 (P) X U 473/82.388 (I) X 474/81.570 (I) * 475/82.402 (I) * 476/82.412 (I) * 477/82.475 (P) * 478/82.438 (M) X 479/82.341 (P) X 480/82.359 (M) Conseil national (Oehler). Régionalisation du Téléjournal. Annulation du projet Conseil national (Jost). Abris de la protection civile Commission de gestion du Conseil des Etats. Radiodiffusion par satellite et conception globale des médias Arnold. Assurance-invalidité. Adaptation de prestations Bauer. Suisses à l'étranger. Assurance de l'épouse Belser. Initiatives populaires. Procédure de vote (voir motion identique CN Muheim, n° 365/82.403) Binder. Horaire cadencé 1982. Argovie Dobler. Importation de vin rouge Donzé. Traduction simultanée Donzé. Bâtiments de l'administration fédérale. Commission de coordination Gadiet. Régime des rentes AI. Réexamen Gadiet. Sauvegarde des petites et moyennes exploitations agricoles (voir motion identique CN Hofmann, n° 304/82.310) Gassmann. Centre d'encouragement à l'innovation Genoud. Transversale ferroviaire Bâle-Bienne-Lausanne-Simplon Gerber. Production de betteraves sucrières Guntern. Office fédéral des médias Guntern. Assainissement des finances fédérales Hänsenberger. Constructions de la Confédération. Participation du Parlement à la planification Kündig. Effets de la progression à froid. Allègement Lieberherr. Demandes d'asile Piller. Situation économique des familles et des rentiers Piller. Recherche en Suisse Schmid. Epizooties IBR/IPV Steiner. Prestations AVS/AI. Intérêts de retard Stucki. Loi sur la navigation aérienne. Révision (voir motion identique CN Blocher, n° 198/82.440) . Zumbühl. Agriculture de montagne. Contribution d'exploitation Zumbühl. Orientation de la production de viande et d'œufs (v. motion identique, CN Groupe C, n° 142/82.348) Pétitions et plaintes p. 82 Questions ordinaires p. 82 Initiatives populaires pendantes p. 85 Initiatives populaires annoncées p. 86 Commissions permanentes p. 87 Dates des sessions 1982 et 1983 p. 89

E. 8

Divers X 1. Elections aux conseils législatifs a. Conseil national. Vérification des pouvoirs Ruffy Victor, géographe, de Lutry et Riex, à Morrens (en remplacement de M. Pierre Duvoisin, démissionnaire). 1982 7 juin: M. Ruffy fait la promesse. b. Conseil des Etats.

Communications des cantons x 2. Conseil national a. Election d'un scrutateur 1982 21 juin: M. Rudolf Reichling (en remplacement de M. Hans- Rudolf Nebiker, démissionnaire) b. Remplacements dans des commissions permanentes Conférence des présidents de groupe nouveau: Nebiker en remplacement de: Augsburger Bureau nouveau: Reichling en remplacement de: Nebiker 1. Commission des finances Président: Hofmann vice-président: Barchi 6. Commission de la sécurité sociale nouveau: Schär en remplacement de: Günter 7. Commission de la santé publique et de l'environnement nouveaux: Günter, Ruffy en remplacement de: (Duvoisin), Schär 15. Commission des grâces nouveau: Ruffy en remplacement de: Ziegler-Genève x 3. Conseil des Etats. a. Election du président pour la fin de l'année 1982 1982 7 juin: M. Pierre Dreyer (en remplacement de M. Jost Dillier) b. Election d'un scrutateur 1982 7 juin: M. Markus Kündig (en remplacement de M. Pierre Dreyer) c. Remplacements dans des commissions permanentes: 1982 21 juin. Election par le conseil: 1. Commission de contrôle des constitutions cantonales et des votations nouveau: Schmid en remplacement de: Dobler 2. Commission des finances nouveau: Meier en remplacement de: (Dillier)

E. 10

Commission de la science et de la recherche nouveau: Ulrich en remplacement de: (Dillier) x 4. Tribunal fédéral. Election de deux juges suppléants (en remplacement de M. Jacques Piérard, décédé, et de M. Georges Scyboz, élu juge fédéral). 1982 16 juin. Assemblée fédérale (Chambres réunies): MM. Victor Gillioz, licencié en droit, juge cantonal, à Sion, Franz Hasenböhler, docteur en droit, président du Tribunal de district, à Biel-Benken BL. 5/ — - Problèmes de locaux. Commission d'étude N Miiller-Balsthal, (président), Morel, Müller-Lucerne, Nebiker, Thévoz (5) E Cavelti, Baumberger, Meylan (3) X 6/81.066 n CDG N. Contrôle des denrées alimentaires - Rapport de la Commission de gestion du Conseil national du 13 novembre 1981 (FF III, 964) sur le contrôle des denrées alimentaires; à titre d'exemple, les hormones dans la viande de veau. Avis du Conseil fédéral du 21 avril 1982 (FF II, 110) sur le rapport de la Commission de gestion. 1982 9 juin. Le Conseil national prend acte du rapport. x 7/82.020 né CDG N/E. Rapport sur les inspections 1981 Rapport des Commissions de gestion des deux conseils des 19 avril et 14 mai 1982 (FF II, 242) concernant les inspections et les requêtes en 1981. 1982 9 juin. Le Conseil national prend acte du rapport. 1982 16 juin. Le Conseil des Etats prend acte du rapport. x 8/82.028 né Délégation auprès du Conseil de l'Europe. Rapport Rapport sur la 33e session ordinaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe : 1982 10 juin. Le Conseil national prend acte du rapport. 1982 10 juin. Le Conseil des Etats prend acte du rapport. X 9/82.029 né Procureur du district de Zurich. Requête tendant à obtenir la levée de l'immunité de M. Moritz Leuenberger, conseiller national N Commission des pétitions et de l'examen des constitutions cantonales E Commission des pétitions Rapport de la Commission des pétitions et de l'examen des constitutions cantonales du Conseil national, du 28 mai 1982 (BO CN 1982 p. 869). 1982 23 juin: Le Conseil national décide a. d'entrer en matière sur la requête du procureur du district de Zurich; b. de ne pas lever l'immunité du conseiller national Moritz Leuenberger. 1982 24 juin. Décision du Conseil des Etats: Adhésion.

9 10/82.030 né de Preux Michel, Sierre. Requête tendant à introduire une enquête pénale contre les membres de la Commission des pétitions et de l'examen des constitutions cantonales du Conseil national et les membres de la Commission des pétitions du Conseil des Etats N/E Bureaux Rapports du Bureau du Conseil national du 26 février 1982 (BO CN

1982 p. 871) et du Bureau du Conseil des Etats du 16 juin 1982 (BO CE 1982 p. 377). 1982 23 juin: Le Conseil national décide de rejeter la requête. 1982 24 juin. Décision du Conseil des Etats: Adhésion. Initiatives a. Initiatives des cantons

E. 11

(10121) - Initiative du canton de Vaud. Revision de la LAMA, du 4 octobre 1968 Le Grand Conseil vaudois demande que les études en vue de l'introduction d'une assurance-maladie généralisée sur le plan fédéral, couvrant essentiellement les frais de maladie dépassant les risques supportables pour un individu, soient entreprises au plus vite. 1968 9 décembre. Décision du Conseil national: L'initiative est transmise au Conseil fédéral pour rapport. 1968 10 décembre. Décision du Conseil des Etats: L'initiative est transmise au Conseil fédéral pour rapport.

E. 12

(10181) - Initiative du canton d'Argovie. Sauvegarde de la possibilité d'aménager les voies navigables, du 7 janvier 1969 Le Grand Conseil du canton d'Argovie soumet une initiative demandant de supprimer l'obligation de sauvegarder la navigabilité des cours d'eau et de tenir compte du développement futur de la navigation, conformément aux articles 24 et 27 de la loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques, du 22 décembre • 1916, ou d'édicter sans tarder une loi sur la sauvegarde de la navigabilité des cours d'eau qui pourraient être rendus navigables et sur la répartition des frais qui en résulteraient, compte tenu des intérêts de la Confédération et des cantons. 1969 3 mars. Décision du Conseil national: L'initiative est transmise au Conseil fédéral pour rapport. 1969 6 mars. Décision du Conseil des Etats: L'initiative est transmise au Conseil fédéral pour rapport.

E. 13

(10348) - Initiative du canton de Neuchâtel. Complément de la loi fédérale sur les voyageurs de commerce, du 27 juin 1969 Le Grand Conseil neuchâtelois demande de a. Compléter la loi fédérale sur les voyageurs de commerce, du 4 octobre 1930, par la disposition suivante: «Tout contrat conclu par l'intermédiaire d'un voyageur de commerce, avec un acheteur non inscrit au registre du commerce, en dehors des locaux du vendeur, peut être résilié sans frais, ni indemnité, pendant un délai de réflexion de cinq jours suivant la date de sa conclusion. La renonciation à ce droit est nulle, comme est nul le contrat ou le bulletin de commande qui ne porte pas la mention de ce droit en caractère gras et en évidence.» b. Modifier l'article 13 de la loi fédérale sur la concurrence déloyale, du 30 septembre 1943, de manière à prévoir la poursuite d'office de l'infraction qualifiée sous lettre h. 1969 22 septembre. Décision du Conseil national: L'initiative est transmise au Conseil fédéral pour rapport. 1969 22 septembre. Décision du Conseil des Etats: L'initiative est transmise au Conseil fédéral pour rapport.

E. 14

(11671) - Initiative du canton d'Argovie. Centrales nucléaires, du 27 mars 1973

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.